

# Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.12.2017

## SECTION 1: Identification de la substance / préparation et de la société /entreprise.

### 1.1. Identificateur de produit

**CAZOPULSA**

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit phytosanitaire, herbicide

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

M.CAZORLA, S.L.

C/ Aigueta, n° 4

17761 CABANES (Espagne)

Téléphone : +34 972 504443

Téléfax : +34 972 670734

Adresse e-mail : info@mcazorla.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Organisme / Société	Adresse	Téléphone
ORFILA		+33 1 45 42 59 59
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Rennes CHRU, Hôpital Pontchaillou, Pavillon Clemenceau	2 rue Henri-le-Guilloux 35043 Rennes Cedex 09	+33 2 99 59 22 22
Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Rouen Hôpital Charles Nicolle	1, rue de Germont 76031 Rouen Cedex	
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de BORDEAUX CHU Pellegrin Tripode	Place Amelie Raba-Leon 33076 Bordeaux Cedex	+33 5 56 96 40 80
Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Grenoble CHRU Hôpital Albert Michallon	BP 217 38043 Grenoble Cedex 09	
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LYON	162, avenue Lacassagne Bâtiment A, 4ème étage 69424 Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Marseille Hôpital Sainte Marguerite	270 boulevard de Sainte Marguerite 13274 Marseille Cedex 09	+33 4 91 75 25 25
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48
Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Reims Hôpital Maison Blanche	45, rue Cognac-Jay 51092 Reims Cedex	
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de STRASBOURG Hôpitaux universitaires	1 Place de l'Hôpital BP 426 67091 Strasbourg Cedex	+33 3 88 37 37 37
Centre Antipoisons et de Toxicovigilance de Toulouse Hôpital Purpan, Pavillon Louis Lareng	Place du Docteur Baylac 31059 Toulouse Cedex	+33 5 61 77 74 47
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LILLE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LILLE	0 800 59 59 59
C.H.R.U	C.H.R.U	+33 3 83 22 50 50

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Aquatic Acute 1

Aquatic Chronic 1

H400, H410, EUH401

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, se référer au texte intégral dans la section 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Système Général Harmonisé (SGH) en vigueur en France.

Pictogramme:



# Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.12.2017

Mention d'avertissement:

**Attention**

Mention de Danger:

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Conseil de Prudence (Prévention):

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Conseils de prudence (Intervention):

P391 Recueillir le produit répandu.

Conseils de Prudence (Stockage):

P405 Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Élimination):

P501 Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Classement de préparations spéciales (GHS):

EUH208: Peut déclencher une réaction allergique. Contient : 1,2-BENZISOTHIAZOLE-3(2H)-ONE, SORBITAN, MONOLAURATE, ETHOXYLE

Délai de rentrée sur les parcelles traitées : 6 heures.

## 2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Voir section 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Si cela est pertinent, des informations sont données dans cette section sur d'autres dangers qui ne donnent pas lieu à classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

## SECTION 3: Composition / Information sur les composants

### 3.1. Substances

Pas applicable

### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

Produit phytosanitaire, herbicide, Concentré soluble (SL)

#### Composants dangereux (GHS)

Conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

imazamox

Teneur (W/W): 3,7 % Aquatic Acute 1  
Numéro CAS: 114311-32-9

Aquatic Chronic 1  
Facteur M - chronique: 10  
H400, H410

sorbitan, monododécanoate, poly(oxy-1,2-éthanediyl) dérivés

Teneur (W/W): < 40 %  
Numéro CAS: 9005-64-5

Skin Sens. 1  
H317

Ammonium hydroxide ((NH<sub>4</sub>)(OH))

Teneur (W/W): < 1,5 %  
Numéro CAS: 1336-21-6

Skin Corr./Irrit. 1B  
STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)  
Aquatic Acute 1  
Aquatic Chronic 2  
H314, H335, H411, H400

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

# Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.12.2017

Teneur (W/W): < 0,1 %  
Numéro CAS: 2634-33-5  
Numéro-CE: 220-120-9  
Numéro INDEX: **613-088-00-6**Skin Sens. 1

Acute Tox. 4 (par voie orale)  
Skin Corr./Irrit. 2  
Eye Dam./Irrit. 1

Aquatic Acute 1  
Facteur M - aiguë: 10  
H318, H315, H302, H317, H400

Les limites de concentrations spécifiques  
Skin Sens. 1: >= 0,05 %

propane-1,2-diol

Teneur (W/W): < 20 %  
Numéro CAS: 57-55-6  
Numéro-CE: 200-338-0  
Numéro d'enregistrement REACH:  
01-2119456809-23

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral dans la section 16.

## **SECTION 4: Premiers Secours**

### **4.1. Description des premiers secours**

Retirer les vêtements souillés.

#### **Après inhalation:**

En cas d'inhalation, repos, transporter la victime à l'air frais. En cas de troubles respiratoires, contacter sans délai un centre antipoison ou le SAMU.

#### **Après contact avec la peau:**

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

#### **Après contact avec les yeux:**

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

#### **Après ingestion:**

En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Contacter sans délai un centre antipoison ou le SAMU. Ne pas faire vomir sans avis médical.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes: Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11. A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important n'est connu.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

## **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction recommandés:

Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse, poudre d'extinction

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**

# Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.12.2017

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur.

## 6.4. Référence à d'autres sections

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

#### Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance/le produit n'est pas combustible. Le produit n'est pas explosif.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Protéger des températures inférieures à : -5 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) en-dessous de la température indiquée pour une période prolongée. Protéger des températures supérieures à : 35 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés dans la section 1, l'avis mentionné dans cette section 7 doit être respecté.

## SECTION 8: Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pas de valeur limite d'exposition professionnelle connue.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

##### *Protection respiratoire:*

Protection respiratoire non nécessaire

##### *Protection des mains:*

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

##### *Protection des yeux:*

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

##### *Vêtements de protection:*

# Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.12.2017

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

## Mesures générales de protection et d'hygiène

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des mesures spécifiques pour le contrôle de l'exposition et la protection individuelle sont données en section 15.

## Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Pour avoir des informations sur les contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement, se référer à la rubrique 6.

## **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique:	liquide
Couleur:	incolore à jaunâtre
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.
Valeur du pH:	env. 4 – 6 (20 °C)(mesuré(e) avec le produit non dilué)
Point de fusion:	env. < 0 °C
Point d'ébullition:	env. 100 °C Données se rapportant au solvant
Point d'éclair:	Non inflammable.
Vitesse d'évaporation:	non applicable
Inflammabilité:	Sur la base de la structure ou de la composition il n'y a aucune indication d'inflammabilité
Limite inférieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Limite supérieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Température d'auto-inflammation:	421,7 °C (Directive 92/69/CEE, A.15)
Pression de vapeur:	env. 23 hPa (20 °C) Données se rapportant au solvant
Densité:	env. 1,08 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Densité de vapeur relative (air):	non applicable
Solubilité dans l'eau:	complètement soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):	non applicable
Décomposition	

# Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.12.2017

thermique: Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Viscosité  
dynamique: 109,0 mPa.s (25 °C) (OECD 114)

Risque d'explosion: aucune propriété explosive (Directive 92/69/CEE, A.14)

Propriétés  
comburantes: non comburant (Directive 2004/73/EC, A.21)

## 9.2. Autres informations

Autres informations:

Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette section.

## **SECTION 10: Stabilité et réactivité**

### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### 10.4. Conditions à éviter

Voir les renseignements sur l'entreposage à la section 7.

### 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

Oxydants puissants, bases fortes, acides forts

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 5.000 mg/kg (Ligne directrice 401 de l'OCDE)

CL50 rat (par inhalation): > 6,6 mg/l (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

DL50 rat (par voie cutanée): > 4.000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

#### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour la peau. Non-irritant pour les yeux.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE)

Lésion oculaire grave/irritation lapin: non irritant (Directive 92/69/CEE, B.5)

#### Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

# Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.12.2017

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

Données expérimentales/calculées:

Essai de maximalisation sur le cochon d'Inde cobaye: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.  
(Directive 92/69/CEE, B.6)

## Mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel géno-toxique.

## Cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les différentes études réalisées sur animaux n'ont pas montré d'effets cancérogènes.

## Toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

## Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Remarques: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

## Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Aucune organo-toxicité spécifique de la substance n'a été observée après une administration répétée à des animaux.

## Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

## Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

## **SECTION 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) > 100 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (OCDE 203; ISO 7346; 92/69/CEE, C.1)

Invertébrés aquatiques:

CL50 (48 h) > 100 mg/l, *Daphnia magna* (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique)

Plantes aquatique(s):

CE50 (7 j) 0,52 mg/l (taux de croissance), *Lemna gibba* (Ligne directrice OCDE 221, statique)

NOEC (7 j) 0,05 mg/l (taux de croissance), *Lemna gibba*

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

# Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.12.2017

Données relatives à : imazamox

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : imazamox

Potentiel de bioaccumulation:

Facteur de bioconcentration: < 1, *Lepomis macrochirus* (Méthode OCDE 305)

Ne s'accumule pas dans les organismes.

## 12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : imazamox

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Adsorption sur les sols: En cas de rejet dans le sol, le produit s'infiltré et peut- en fonction de la biodégradation - être transporté dans les zones plus profondes du sol avec de grands volumes d'eau.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT

(Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

## 12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

## 12.7. Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre

ADR	
Numéro ONU	UN3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient IMAZAMOX 4%)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Code de restriction en tunnel: E



# Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.12.2017

RID  
Numéro ONU UN3082  
Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient IMAZAMOX 4%)  
Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHSM  
Groupe d'emballage: III  
Dangers pour l'environnement: oui  
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

## Transport fluvial intérieur

ADN  
Numéro ONU UN3082  
Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient IMAZAMOX 4%)  
Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHSM  
Groupe d'emballage: III  
Dangers pour l'environnement: oui  
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche  
Non évalué

## Transport Maritime

## Sea Transport

IMDG Numéro ONU UN 3082 Nom expédition des Nations Unies Matière dangereuse du Point de vue de l'environnement, liquide, N.S.A.(contient imazamox 4%)	UN 3082 Matière dangereuse du Point de vue de l'environnement, liquide, N.S.A.(contient imazamox 4%) 9, EHSM III Oui Polluant Marin : oui Aucun Connu	IMDG Un number UN 3082 UN proper shipping name Environmentally hazardous substance,liquid, N.O.S. (contains imazamox 4%)	UN 3082 Environmentally hazardous substance,liquid, N.O.S. (contains imazamox 4%)
Classe(s) de danger pour Le transport 9, EHSM Groupe d'emballage III Dangers pour l'environnement Oui		Transport hazard class(es) 9, EHSM Packing group III Environmental hazards Yes	9, EHSM III Yes Marine Pollutant : Yes
Précautions particulières à prendre Pour l'utilisateur		Special precautions for user	None known

## Transport aérien

IATA / ICAO Numéro ONU UN 3082 Nom expédition des Nations Unies Matière dangereuse du Point de vue de l'environnement, liquide, N.S.A.(contient imazamox 4%)	UN 3082 Matière dangereuse du Point de vue de l'environnement, liquide, N.S.A.(contient imazamox 4%) 9, EHSM III Oui	IATA / ICAO UN number UN 3082 UN proper shipping name Environmentally hazardous substance,liquid, N.O.S. (contains imazamox 4%)	UN 3082 Environmentally hazardous substance,liquid, N.O.S. (contains imazamox 4%)
Classe(s) de danger pour Le transport 9, EHSM Groupe d'emballage III Dangers pour l'environnement Oui		Transport hazard class(es) 9, EHSM Packing group III Environmental hazards Yes	9, EHSM III Yes
Précautions particulières à prendre Pour l'utilisateur	Aucun Connu	Special precautions for user	None known

### 14.1. Numéro ONU

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

# Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.12.2017

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Règlement: Non évalué  
Expédition approuvée: Non évalué  
Nom de la pollution: Non évalué  
Catégorie de la pollution: Non évalué  
Type de navire: Non évalué

## Transport in bulk according to Annex II of MARPOL and the IBC Code

Regulation: Not evaluated  
Shipment approved: Not evaluated  
Pollution name: Not evaluated  
Pollution category: Not evaluated  
Ship Type: Not evaluated

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique(s) de la nomenclature ICPE (France): 4510

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 65, 66, 84

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

#### - Pendant le chargement/mélange et le nettoyage:

Pour se protéger l'opérateur doit porter des gants en nitrile certifiés EN 374-3, une combinaison de travail en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage d'au moins 230 g/m<sup>2</sup> avec traitement déperlant, des bottes, un équipement de protection individuel partiel (blouse) de catégorie III et de type PB(3) à porter par-dessus la combinaison précitée. Il est recommandé à l'opérateur de porter lunettes de sécurité ou écran facial.

#### - Pendant l'application

Porter une combinaison de travail (voir ci-dessus). Porter des gants en nitrile (voir ci-dessus) si intervention nécessaire à l'extérieur de la cabine.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

SPe3 Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Délai de rentrée : 6 heures.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent en section 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

## SECTION 16: Autres informations

Pour une utilisation appropriée et en toute sécurité de ce produit, merci de vous référer aux conditions indiquées sur l'étiquette du produit.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés dans les sections 2 et 3:

**Aquatic Acute**      Danger pour le milieu aquatique - aigu

## Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 30.12.2017

<b>Aquatic Chronic</b>	Danger pour le milieu aquatique - chronique
<b>Skin Sens.</b>	Sensibilisation de la peau
<b>Skin Corr./Irrit.</b>	Corrosion/irritation cutanée
<b>STOT SE Toxicité</b>	Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
<b>Acute Tox.</b>	Toxicité aiguë
<b>Eye Dam./Irrit.</b>	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
<b>H400</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques.
<b>H410</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>EUH401</b>	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
<b>H317</b>	Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>H314</b>	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
<b>H335</b>	Peut irriter les voies respiratoires.
<b>H411</b>	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>H318</b>	Provoque des lésions oculaires graves.
<b>H315</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>H302</b>	Nocif en cas d'ingestion.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.